



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA JONQUIÈRE

TENUE LE 15 NOVEMBRE 2016
À LA SALLE DES COMMISSAIRES DU CENTRE ADMINISTRATIF
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA JONQUIÈRE

Les commissaires présents forment quorum
sous la présidence de M. Éric Bergeron, président

— **ÉCOLE ALTERNATIVE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMISSION
SCOLAIRE DE LA JONQUIÈRE
DÉCISION
RÉSOLUTION CC/2016-11-15/33**

ATTENDU le dépôt de certains documents informatifs par les membres fondateurs de l'École alternative Saguenay et leur demande d'implanter une école alternative sur le territoire de la Commission scolaire De La Jonquière;

ATTENDU QUE ce type de projet doit être intégré dans le projet éducatif d'une école;

ATTENDU QUE la Commission scolaire a présenté le projet aux directions d'établissement lors d'une table pédagogique;

ATTENDU QUE aucune école n'a manifesté le désir d'accueillir ce projet;

ATTENDU QUE le 11 octobre dernier, les membres fondateurs de l'École alternative Saguenay ont fait une présentation de leur projet lors de la séance de travail du Conseil des commissaires et qu'à cette occasion, les commissaires ont pu questionner différents aspects du projet;



ATTENDU l'étude du dossier faite par le Conseil des commissaires lors de la séance de travail du 8 novembre 2016;

En conséquence,

Il est proposé par M. Dany Larouche
Et résolu à l'unanimité

QUE pour des considérations pédagogiques et organisationnelles, la Commission scolaire De La Jonquière refuse d'implanter une école alternative sur son territoire.

ADOPTÉ



Samuel Trépanier Brown
Secrétaire générale et secrétaire
du Conseil des commissaires

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Donné à Saguenay,
arrondissement de Jonquière (Québec),
ce 28^e jour de novembre 2016.

STB/ct